

Ils se moquent de nous ! Ils trichent ! Ils mentent ! Renforçons la grève, ils ne comprennent que ça !

Alors que le gouvernement se démène à expliquer que le découpage de SNCF en 3 Sociétés Anonymes par actions ne remet pas en cause la qualité publique de SNCF ; que dans le même temps, sa majorité présidentielle au parlement rejette un amendement garantissant la qualité « incessible » de ces mêmes SA ; direction SNCF et gouvernement continuent la vente à la découpe des activités de l'entreprise publique. À peine une semaine après avoir annoncé la filialisation des gares, ce sont les mêmes qui aujourd'hui annoncent que le transport de marchandises par rail sera également sacrifié sur l'autel du dogme présidentiel !

Filialisation des gares, filialisation du Fret... Mensonge sur le statut public de la SNCF !

On ne compte plus les coups bas, les mensonges et les faux semblants qui sont aujourd'hui délivrés par le gouvernement et la direction de l'entreprise.... Petit florilège :

1. Les cheminots en place garderont leur statut.

FAUX

La ministre a annoncé que le décret qui fait le statut sera abrogé et que ces garanties jusqu'ici accréditées par la loi feront l'objet de négociations dans le cadre d'un accord d'entreprise. La direction a déjà annoncé qu'elle souhaitait, dans le cadre de ces négociations, remettre en cause plusieurs chapitres du statut !

2. La SNCF restera une entreprise publique.

FAUX

A grand renfort de communication, le gouvernement a tenté de rassurer les cheminots sur le caractère public de l'entreprise, mais lors des débats à l'Assemblée Nationale, la majorité présidentielle a annulé le caractère « incessible » des actions des futures Sociétés Anonymes... Flagrant délit de mensonges !

3. Le transfert se fera sur la base du volontariat.

FAUX

Lors d'un appel d'offres perdu par SNCF, c'est l'entreprise concurrente qui établira la liste des cheminots concernés par le transfert. Ceux-ci seront interrogés, mais si le nombre de volontaires ne suffit pas, les cheminots nécessaires à la réalisation du contrat seront considérés comme transférés d'office et en cas de refus, considérés comme démissionnaire ! C'est le volontariat le pistolet sur la tempe !

4. Les cheminots transférés garderont le statut.

FAUX

La ministre et les sbires du gouvernement se précipitent pour déclarer que les cheminots transférés garderont le bénéfice du statut, alors qu'au-delà des dispositions prévues par le droit commun, donc 15 mois, rien de spécifique n'est prévu, le gouvernement renvoyant ces dispositions à un hypothétique accord avec les patrons !

Pour les grévistes, ces mensonges et cette désinformation sont inacceptables !

La Fédération SUD-Rail appelle à élargir la lutte, à participer à toutes les actions pour faire grandir le rapport de force !

**Les cheminots et leurs O.S doivent refuser les négociations avec les patrons et obtenir du gouvernement le retrait du pacte ferroviaire, les garanties sur l'avenir des cheminots et de l'entreprise publique !
C'est aujourd'hui la seule garantie acceptable par les grévistes !**

**Le 19 avril, en Grève Générale et en manifestation !
Amplifions et coordonnons les mobilisations sociales !**

Les mobilisations actuelles se renforcent et s'étendent dans le rail, dans les universités, les hôpitaux, aux finances publiques, dans une partie croissante des services publics, mais aussi dans le secteur privé. Chaque secteur a ses propres revendications. Nous savons que face à ce gouvernement, c'est un mouvement de convergence concrète des luttes qui nous permettra de gagner et pour cela, il faut renforcer chacune de nos luttes.

Le jeudi 19 avril est une étape dans la construction de mobilisations pour renforcer les luttes dans les entreprises, les administrations, les services et pour continuer à construire le rapport de force qui nous permettra de faire plier ce gouvernement. Le recours croissant à la violence contre les manifestant-e-s et en particulier contre la jeunesse, ne pourra pas contrer la détermination de celles et ceux qui sont entré-e-s en lutte !

Le 19 avril 2018, dans les rassemblements et dans les manifestations interprofessionnels, faisons entendre notre voix et unifions nos luttes.

**REPAS
REVENDICATIF
ET FESTIF CE
18 AVRIL**

**Place Guichard à
partir de midi.
Venez nombreux !**



FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

@ : sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

INTERNET : www.sudrail.fr

TWITTER : @ Fede_SUD_Rail